

Association des Anciens Maires et Adjointes de l'Allier

Compte Rendu de la réunion du conseil d'administration
du vendredi 1er juin 2018 à Montmarault

Absente excusée :

Madame Anie Fougerouze,

Présents :

Madame Delecray Huguette,

Messieurs, Auger René Baquier Maurice, Boyer Raymond Deret Jean, Henry Jean-François, Plume Jean, Pourvoyeur Michel , Robert-Trahan Alain, Thuault Jean-Pierre, Verron René, Villecourt Louis

Validation du compte rendu du conseil d'administration du 4 mai 2018

Le Président présente ce dernier.

Après discussion avec les membres du conseil d'administration présents, ce compte-rendu est adopté à l'unanimité des membres.

Election du bureau

Suite au renouvellement du tiers sortant, les membres présents procèdent à l'élection du nouveau bureau de notre association.

Les membres sortants se représentent.

Le président sollicite les membres du conseil d'administration non déjà membre du bureau. Aucun membre ne souhaite être candidat.

Après le vote à main levée le nouveau bureau est réélu comme suit :

Président	Monsieur Alain Robert Trahan
Vice-Président	Monsieur Maurice Baquier Monsieur Jean Plume
Secrétaire	Monsieur René Verron
Secrétaire Adjoint	Monsieur Jean-François Henry
Trésorier	Monsieur René Auger
Trésorier Adjoint	Monsieur Jean-Pierre Thuault

Sortie d'automne

Elle aura lieu le mardi 2 octobre 2018.

Le programme sera le suivant :

- le matin visite de l'usine de méthanisation au Theil
- repas à l'Etablissement et Service d'Aide par le Travail E S A T de Saint-Hilaire

- l'après-midi visite de l'E S A T

Salon de l'Association des Maires et des Présidents de Communautés de l'Allier et Mariannes du civisme

L'ADM03 organisera le vendredi 5 octobre 2018 au Parc des Expositions de Moulins à Avermes son 1^{er} Salon des Maires, des Présidents de Communautés et des Décideurs Publics de l'Allier.

Notre association disposera d'un stand gratuit à proximité du stand de l'ADM03.

La Fédération des Anciens Maires et Adjointes de France (FAMAF) organise en partenariat avec l'Association des Maires de France et des Présidents d'intercommunalité (AMF) le concours des « Mariannes du Civisme ». Il s'agit de distinguer et de valoriser les communes ayant obtenu le plus fort taux de participation aux élections présidentielle et législatives de 2017.

Lors de ce salon dans l'après-midi nous remettrons cinq Mariannes du Civisme en présence d'un représentant de la FAMAF et de l'ADM03.

Les communes récompensées seront les suivantes :

Commune de 1 à 250 inscrits	Saint-Caprais
Commune de 251 à 500 inscrits	Autry-Issards
Commune de 501 à 1000 inscrits	Saint-Menoux
Commune de 1001 à 3500 inscrits	Neuvy
Commune de plus de 3500 inscrits	Yzeure.

Sur notre stand nous présenterons un historique de notre association et nous réaliserons un kakémono reprenant les missions de notre association. Le coût de ce dernier s'élève à 444€ TTC.

Bilan des adhésions

Une relance des adhérents non à jour de leur cotisation à ce jour sera réalisée dans les prochaines semaines.

Congrès de la FAMAF

Le congrès national de la FAMAF se déroulera à Bagnoles de l'Orne du 16 au 18 octobre 2018. Notre association sera représentée par Messieurs Alain Robert Trahan et Maurice Baquier.

Questions diverses

Aucune question diverse.

La prochaine réunion du conseil d'administration aura lieu le **vendredi 24 août 2018 à 10 h 00 à Montmarault**. La séance est levée à 12 h 15.